



**HAL**  
open science

## Subjectivités militantes : savoirs, organisations et dispositifs de subjectivation dans l'engagement

Laurent Willemez

### ► To cite this version:

Laurent Willemez. Subjectivités militantes : savoirs, organisations et dispositifs de subjectivation dans l'engagement. Daniel Mercure; Marie-Pierre Bourdages-Sylvain. Société et subjectivité. Transformations contemporaines, Presses de l'Université Laval, pp.127-138, 2021. halshs-03128065

**HAL Id: halshs-03128065**

**<https://shs.hal.science/halshs-03128065v1>**

Submitted on 2 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Subjectivités militantes : savoirs, organisations et dispositifs de subjectivation dans l'engagement**

**Laurent Willemez, laboratoire Printemps (CNRS/UVSQ-Paris Saclay)**

Contribuer à un ouvrage consacré aux transformations contemporaines de la subjectivité a quelque chose de troublant pour qui est plutôt familier de l'usage des théories que Robert Merton appelait de « moyenne portée », c'est-à-dire indiquant une voie intermédiaire entre « hypothèses de travail mineures mais nécessaires » et « efforts systématiques et exclusifs de développement d'une théorie unifiée qui expliquerait toutes les uniformités observables du comportement social, de l'organisation sociale et du changement social. »<sup>1</sup> Pour affronter cette difficulté épistémologique qui consiste à user de concepts volontiers polysémiques et peu falsifiables, et donc à la valeur heuristique parfois relative, une double posture, guidée par P. Bourdieu, est possible : d'une part mettre plusieurs concepts en relations et en communication, et d'autre part revenir sur les réalités empiriques permises par les « opérations scientifiques » dont ces concepts sont d'abord « l'expression mnémotechnique. »<sup>2</sup>

Pour ce faire, il a paru intéressant de travailler les questions liées à la subjectivité à partir de l'analyse d'un domaine d'activité particulier, celui de l'engagement militant. On entend par là, en utilisant une définition particulière de l'engagement, plus restreinte en tout cas que celle qu'emploient, dans le domaine de la sociologie du travail, Alexandra Bidet<sup>3</sup>, ou plus largement H. Becker. La première définit l'engagement comme une « implication » dans l'activité et comme le fait de mettre du sens et de la croyance dans l'effectuation des tâches. D'une manière plus générale, le second définit l'engagement comme une « trajectoire d'activité cohérente », marquée par un ensemble de « comportements cohérents »<sup>4</sup>. Ici, le terme sera utilisé dans une perspective de sociologie politique, comme l'investissement militant dans une cause politique au sens large et dans le cadre d'organisations particulières, qu'elles soient partisans, syndicales, associatives, etc. Dès lors, relier l'engagement militant à la subjectivité renvoie à deux questions centrales.

La première renvoie à la question du lien entre l'individuel et le collectif. De fait, c'est au niveau de l'individu, dans ses prises de décision, sa trajectoire de vie, ses croyances et ses intérêts que se construit et se développe l'engagement. Or, l'engagement a précisément pour caractéristique d'être un phénomène à la fois individuel et collectif, comme l'ont montré

---

<sup>1</sup> R. K. Merton, cité par A. Saint-Martin, *La sociologie de Robert K. Merton*, Paris, La Découverte, p. 56.

<sup>2</sup> P. Bourdieu, *Sociologie générale. Cours au Collège de France (1981-1983)*, vol. 1, Paris, Raisons d'agir, 2015, p. 207 (et plus largement p. 202-208).

<sup>3</sup> A. Bidet, *L'engagement dans le travail: qu'est-ce que le vrai boulot ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, viii+416 p.

<sup>4</sup> H. Becker, « Notes on the Concept of Commitment », *American Journal of Sociology*, 1960, vol. 66, n° 1, p. 32-40.

l'ensemble des travaux qui lui ont été consacrés<sup>5</sup>. Ainsi, outre que l'ensemble des éléments structurant les engagements sont le produit de dispositions sociales et d'appartenances collectives, ceux-ci sont aussi travaillés dans et par des collectifs<sup>6</sup>. De plus, leur caractère politique est au centre de leur définition, si l'on entend la politique, et par conséquent la politisation, comme un ensemble de formes de « problématisation des questions, y compris les plus concrètes », de production d'un discours critique, et finalement de « désingularisation » et de « montée en généralité » de questions auparavant considérées et pensées comme individuelles<sup>7</sup>. Dans quelle mesure le collectif peut-il alors produire de la subjectivité ?

Mais se poser la question de la place de la subjectivité dans l'engagement, c'est aussi se demander dans quelle mesure l'engagement politique permet à l'individu de se penser comme sujet, c'est-à-dire comme capable de prise de distance avec soi-même et de réflexivité. C'est par conséquent revenir sur les logiques cognitives de cet engagement, sur ce que l'on peut appeler les savoirs militants<sup>8</sup>. Ceux-ci sont produits et reproduits dans et par le collectif et incorporés d'une manière formelle (par exemple dans des formations) ou informelle par les individus et sont susceptibles de transformer l'appréhension du monde et d'eux-mêmes par les individus qui s'engagent. Il s'agit alors de se demander dans quelle mesure et de quelle manière des savoirs contribuent aux processus de subjectivation.

C'est donc ce double questionnement autour des effets de l'engagement sur la subjectivité qui est l'objet de ce chapitre : en quoi et comment ce phénomène social, d'une part parce qu'il est produit par du collectif, et d'autre part parce qu'il renvoie à des apprentissages et à l'acquisition de savoirs, contribue-t-il à des logiques de subjectivation ? En effet, c'est donc moins la subjectivité que les processus de subjectivation qui nous intéresseront ici, puisqu'il s'agira d'analyser la manière dont l'engagement est tout la fois la cause et l'effet de mécanismes de production collective de l'individu et de sa représentation en tant que sujet.

## 1. LES SAVOIRS DE L'ENGAGEMENT

Pour saisir la manière dont les savoirs militants produisent de la subjectivation, il est nécessaire de revenir d'abord sur ceux-ci et d'en proposer une première typologie. Dans son

---

<sup>5</sup> Sur ces questions, les travaux sont désormais très nombreux en France. Pour des synthèses, cf. B. Pudal et O. Fillieule, « Sociologie du militantisme. », in *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte., 2010, p. 163-184 ; F. Sawicki et J. Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009, vol. 51, n° 1, p. 97-125.

<sup>6</sup> S. Nicourd (dir.), *Le travail militant*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

<sup>7</sup> Fr. Buton, P. Lehingue, N. Mariot, et S. Rozier (dir.), *L'ordinaire du politique : Enquête sur les rapports profanes au politique*, Presses Universitaires du Septentrion, 2016, p. 13 Cet aspect de leur définition s'appuie sur les travaux de Luc Boltanski, notamment : L. Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Éd. Métailié, 1990, 381 p., ainsi que L. Boltanski, Y. Darré, et M.-A. Schiltz, « La dénonciation », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1984, n° 51, p. 3-40.

<sup>8</sup> J. Lamy, « Savoirs militants. Essai de définition historique et sociologique », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2018, n° 138, p. 15-39 ; J. Mischi, « Gérer la distance à la "base". Les permanents CGT d'un atelier SNCF », *Sociétés contemporaines*, 2011, n° 84, n° 4, p. 53-77 ; L. Willemez, « Apprendre en militant : contribution à une économie symbolique de l'engagement », in P. Vendramin (dir.), *L'engagement militant*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2013, p. 51-65.

essai de « définition historique et sociologique » de ce concept, Jérôme Lamy distingue les « savoirs populaires », les « savoirs profanes » et les « savoirs en lutte », en montrant comment l'ensemble de ces trois catégories constituent des objets au fondement de l'effort de renversement de l'ordre social. Il s'appuie pour cela sur une analyse en termes de sociologie des sciences<sup>9</sup>. En inversant la réflexion pour partir des formes d'engagement lui-même et en élargissant le terme de savoir à des aspects moins épistémiques et plus pratiques, on peut en proposer une typologie un peu différente, fondée sur leur degré de formalisation.

Le premier type de savoirs renvoie à des *cadres théoriques* utilisés dans l'engagement, conduisant les militants à produire des cadres de pensée et des modes de perception du monde<sup>10</sup>. Ces cadres théoriques permettent de construire des arguments à même de mobiliser les individus dans leur défense de causes. Ce sont souvent des savoirs académiques « vulgarisés » et/ou transformés en savoirs experts, c'est-à-dire utilisables dans l'action<sup>11</sup>. La littérature historique et sociologique a analysé de nombreux cas de ces corpus théoriques pris dans l'action militante. Que l'on pense, dans des perspectives extrêmement différentes, aux cours d'économie politique diffusés dans les écoles du Parti communiste<sup>12</sup> ou aux théories de la justice sociale de John Rawls ou d'Amartya Sen retravaillées par les militants de la gauche sociale-démocrate<sup>13</sup>. On peut aussi citer l'histoire académique des femmes mobilisée dans l'espace de la cause des femmes<sup>14</sup>.

Un autre type de savoirs renvoie à des savoirs techniques, déjà maîtrisés par les militants ou acquis dans l'activité militante à l'occasion de formations. Le cas le plus clair est sans doute celui du droit, susceptible de devenir un ensemble de catégories et d'outils utilisables pour la défense des individus. On pense au droit du travail requis par les activités de défense des travailleurs ou même de jugement au conseil de prud'hommes<sup>15</sup>. Mais il en est de même pour les luttes anti-racistes<sup>16</sup> ou encore la défense des locataires<sup>17</sup>. Mais d'autres savoirs sont nécessaires, par exemple la capacité de lire des bilans comptables pour les représentants des salariés dans les comités d'entreprise ou les comités économiques et sociaux. Les militants sont susceptibles de se transformer ainsi en véritables techniciens, ce qui, au passage, est susceptible de détourner certains d'entre eux d'une activité militante plus traditionnelle, c'est-à-dire tournée vers l'action et la mobilisation.

---

<sup>9</sup> J. Lamy, « Savoirs militants. Essai de définition historique et sociologique », *op. cit.*

<sup>10</sup> N. Belorgey, F. Chateigner, M. Hauchecorne, et É. Penissat, « Théories en milieu militant », *Sociétés contemporaines*, 15 mars 2011, n° 81, n° 1, p. 5-25.

<sup>11</sup> Ph. Hamman, J.-M. Méron et B. Verrier (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002.

<sup>12</sup> N. Ethuin, « De l'idéologisation de l'engagement communiste. Fragments d'une enquête sur les écoles du PCF (1970-1990) », *Politix*, 2003, n° 63, p. 145-168.

<sup>13</sup> M. Hauchecorne, « Le « professeur Rawls » et le « Nobel des pauvres » : Engagements intellectuels », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009, n° 176-177, p. 94-113 ; M. Hauchecorne, *La gauche américaine en France : la réception française de John Rawls et des théories de la justice (1971-2010)*, Paris, CNRS éditions, 2019.

<sup>14</sup> M. Charpenel, « Les enjeux de la mémoire chez les historiennes des femmes, 1970-2001 », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2018, n° 223, p. 12-25.

<sup>15</sup> L. Willemez, « Quand les syndicats se saisissent du droit », *Sociétés contemporaines*, 2003, n° 52, p. 17-38.

<sup>16</sup> V.-A. Chappe, « La qualification juridique est-elle soluble dans le militantisme ? Tensions et paradoxes au sein de la permanence juridique d'une association antiraciste », *Droit et société*, 2010, n° 76, p. 543-567.

<sup>17</sup> P.-E. Weill, *Sans toit ni loi ? : Genèse et conditions de mise en oeuvre de la loi DALO*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, 296 p.

Mais l'ensemble de ces connaissances, théoriques ou techniques, restent marquées par leur caractère formalisé, c'est-à-dire qu'elles sont pensées et perçues comme des savoirs. Or, un certain nombre des éléments socio-cognitifs nécessaires à l'action collective ne sont pas toujours pensés ainsi, même s'ils peuvent être l'objet de formations. Il s'agit par exemple de la prise de parole publique, de l'écriture (de tracts, de textes pour les revues militantes...), ou encore de la maîtrise du langage des réseaux sociaux, qui deviennent des éléments forts de l'activité de mobilisation militante. Si ces savoirs peuvent être l'objet de formations par les organisations militantes, ce n'est pas toujours le cas, et ils apparaissent souvent plus comme une forme de sens pratique, voire, pour reprendre les termes de Bertrand Geay, de « sens pratique protestataire. » Il s'agit en effet de savoirs, et en réalité souvent de savoir-faire, qui sont difficiles à partager car appuyés sur la réalité des pratiques, notamment dans le cadre d'un mouvement social, et dont il est difficile de faire la « théorie », mais qui sont néanmoins extrêmement distinctifs au sein de la population des militants : perception du sens des enjeux, capacité de réponse à la situation, dispositions à la planification des actions, etc.<sup>18</sup>

## 2. LES ORGANISATIONS MILITANTES COMME OPERATRICES DE SUBJECTIVATION

Quel que soit le niveau de leur usage, l'ensemble de ces savoirs et savoir-faire sont pris en charge de manière différenciée par les organisations et les « styles » qu'elles portent, pour reprendre les termes de Karel Yon. Les rapports aux savoirs, à leur apprentissage, à leur transmission et à leur mobilisation sont en effet au cœur de la « culture » spécifique des organisations<sup>19</sup>. Celle-ci apparaît par exemple très clairement dans la manière dont les formations à ces savoirs sont organisées, que ce soit au travers du poids donné à l'expertise, des contenus qui sont privilégiés, ou encore des modes de transmission dont ils sont l'objet. Ainsi, sur ce dernier point, le choix d'une diffusion magistrale, voire académique, des connaissances, ou au contraire la mise en œuvre d'ateliers, de jeux de rôles... renvoient aux logiques socio-historiques de création et de développement des organisations.

Les organisations syndicales, les associations ou encore les partis politiques ont donc toujours joué un rôle central de production et de transmission de savoirs à destination de leurs militants. C'était même là un des fondements de la création de ces structures que de collectiviser les ressources financières, matérielles mais aussi cognitives pour les redistribuer et les partager. Ce faisant, l'organisation structure et « façonne » les engagements.<sup>20</sup> Cette redistribution touche bien évidemment d'abord les classes populaires, dans la mesure où les partis politiques et les syndicats ouvriers se sont d'abord donné pour tâche d'être les « instituteurs des masses », pour reprendre l'expression de Bernard Pudal.<sup>21</sup> De fait, les travaux de sociologie de l'éducation montrent combien les formes d'apprentissage des savoirs sont liées à des dispositions intériorisées dépendant très fortement des milieux sociaux d'appartenance des individus. C'est en particulier le cas de ce que Bernard Lahire appelle les

---

<sup>18</sup> B. Geay (dir.), *La protestation étudiante : le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009, p. 180-182.

<sup>19</sup> K. Yon, « Quand le syndicalisme s'éprouve hors du lieu de travail », *Politix*, 2009, n° 85, p. 57.

<sup>20</sup> S. Nicourd (dir.), *Le travail militant, op. cit.*

<sup>21</sup> B? Pudal, « Les dirigeants communistes. Du "fils du peuple" à "l'instituteur des masses" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1988, n° 71-72, p. 46-70.

« formes scripturales-scolaires »<sup>22</sup> et qui jouent un rôle souvent très important dans le travail militant. On comprend alors dans quelle mesure les ressources individuelles ainsi acquises et détenues par certains militants peuvent être « collectivisées » à l'ensemble du groupe par l'intermédiaire des organisations, notamment à ceux dont la trajectoire sociale est marquée par des rapports compliqués (ou d'échec) à l'école ou par la faiblesse en termes de capital culturel. C'est donc par une sorte de mouvement de translation que les acteurs les moins dotés peuvent bénéficier des ressources cognitives ainsi devenues savoirs collectifs.

Cette manière de penser le travail de l'organisation comme producteur de subjectivité est d'ailleurs en réalité assez contre-intuitif : comme toute institution, les partis, les syndicats, les associations effectuent aussi un travail de normalisation, d'homogénéisation, de conformation des individus et des manières de penser<sup>23</sup>. Ainsi, les formations syndicales ont aussi pour fonction, au-delà du contenu même de la formation, de produire chez les individus engagés une manière unitaire sinon unique de penser et dire le monde et leur organisation<sup>24</sup>. Cela nous permet d'avancer en premier lieu que les participants à ces formations ont des usages obliques des formations, en cela qu'ils en font des lieux d'apprentissage et donc de subjectivation. Mais cela nous permet aussi de rappeler que toute une série de lieux de formation militante ont toujours eu pour objet la promotion culturelle des individus. C'est par exemple ce que montre Lucie Tanguy dans son analyse de l'émergence de l'Institut des sciences sociales du travail, organisme universitaire (dépendant de l'Université Panthéon-Sorbonne) créé dans les années 1950 par le juriste Marcel David pour former des militants syndicaux dans une collaboration entre l'Université et les organisations syndicales<sup>25</sup>.

### 3. LES SAVOIRS MILITANTS AU SERVICE DE LA SUBJECTIVATION

On comprend mieux alors comment ce travail de redistribution des savoirs, et donc de réductions – certes relative – des inégalités socio-cognitives, qui est exercé par les organisations, contribue à la subjectivation des individus engagés, c'est-à-dire à leur acquisition de dispositions les conduisant à se penser et à être pensés comme des sujets, à travers leur engagement même.

D'une manière concrète, ce processus de subjectivation passe donc par plusieurs canaux. Le premier est le travail de formation réalisé d'une manière formelle par les organisations. Les stages de formations syndicales, les universités d'été, voire les MOOC constituent autant de lieux permettant de diffuser des savoirs, et par conséquent de contribuer à la réflexion, à la discussion, bref à la montée en généralité, au-delà des cas individuels et dans la construction de manières de voir le monde d'une façon parfois plus

---

<sup>22</sup> B. Lahire, *Culture écrite et inégalités scolaires : sociologie de l'"échec scolaire" à l'école primaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993, 310 p.

<sup>23</sup> J. Lagroye et M. Offerlé (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, 399 p.

<sup>24</sup> N. Éthuin et K. Yon (dir.), *La fabrique du sens syndical : la formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2014, 407 p.

<sup>25</sup> L. Tanguy, *Les Instituts du travail : la formation syndicale à l'université de 1955 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 256 p. Lucie Tanguy donne l'exemple des « veillées » organisées pendant les semaines de formation, lors desquelles étaient reçus de grands intellectuels comme Georges Duby, et qui se donnaient pour mission de diffuser le savoir légitime aux militants, souvent ouvriers, suivant ces formations.

scolastique<sup>26</sup>, ou du moins plus intellectuelle. Cette subjectivation peut alors aussi être considérée, de manière paradoxale, comme une « objectivation », au sens où les raisonnements habituels sont mis à distance, sont objectivés et deviennent source de réflexivité. C'est par exemple ce qu'explique Marion Charpenel dans son analyse de l'émergence et du développement du féminisme dans la France des années 1970, quand elle montre qu'on trouve au cœur de celui-ci le développement de groupes de parole qui sont autant « d'invitations à s'exprimer à la première personne » pour des femmes qui habituellement ne le font pas, et ce faisant de manières de « s'affirmer comme sujets. »<sup>27</sup> On le voit au passage, il y a là un paradoxe, dans la mesure où le processus de subjectivation se constitue par un double mouvement de retour sur soi et de dépassement de soi pour penser collectivement les questions individuelles.

Au-delà de ces canaux institutionnels et organisés, le processus de subjectivation des militants peut passer aussi par l'acquisition de ressources « sur le tas », dans l'activité elle-même. Qui a observé en longueur des assemblées générales lors de mouvements sociaux, de réunions d'associations avec des autorités institutionnelles ou encore de séances de discussions, voire de négociations ou de discussions des représentants des salariés avec les employeurs ou la direction des ressources humaines, a bien vu les formes d'apprentissage de la parole publique. Celle-ci passe par la prise de conscience d'une capacité à être écouté et entendu, à l'habituance progressive à la prise de parole, bref à la perte de cette « timidité sociale », autant d'éléments qui sont au cœur des processus d'affirmation de soi et de ses capacités, et finalement de sa subjectivité. Il en est de même de l'écriture, comme le montre l'exemple de l'activité de juge du travail que réalisent un certain nombre de militants syndicaux et patronaux qu'on appelle en France conseillers prud'hommes<sup>28</sup>. Une majorité parmi les premiers et une minorité parmi les seconds n'ont pas de diplômes supérieurs et ont un capital culturel (entendu à la fois comme capital scolaire objectivé dans des diplômes et comme capital culturel incorporé) assez faible. Et pourtant, ce sont eux qui jugent en première instance l'ensemble des litiges liés au contrat de travail puis rédigent les jugements. Cette activité judiciaire exige des compétences de lecture, une technicité dans la maîtrise des outils et des catégories du droit, mais aussi des savoir-faire d'écriture. C'est ainsi tout un ensemble de savoirs et de savoir-faire sortant de l'ordinaire qu'il leur faut maîtriser.

La question n'est pas simplement liée à la détention d'un stock de savoirs et de savoir-faire distinctifs, mais elle est surtout fondée sur des processus de requalification symbolique qu'autorise la possession de ces ressources. Les entretiens avec ces militants, passés ou non par des formations, et qu'ils aient ou non validé par des diplômes ou des qualifications ces savoirs acquis, montrent que la possession de ces savoirs leur permet de se mouvoir avec plus d'aisance dans des espaces sociaux dans lesquels ils seraient peu légitimes, qu'il s'agisse par exemple du bureau de l'employeur ou de ses représentants ou bien des arènes propres au champ juridique, habituellement plutôt hostiles aux autodidactes et plus largement à ceux qui

---

<sup>26</sup> Entendue par Pierre Bourdieu, suivant Austin, comme ce "qui incline à mettre en suspens les évidences de la situation, les contraintes de la situation économique et sociale, et les urgences qu'elle impose ou les fins qu'elle propose : P. Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 24.

<sup>27</sup> M. Charpenel, « Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l'utopie féministe », *Education et sociétés*, 2016, n° 37, p. 15-31.

<sup>28</sup> L. Willemez, « Activités judiciaires et trajectoires juridiques. Les conseillers prud'hommes et le droit du travail », in H. Michel et L. Willemez (dir.), *Les prud'hommes: actualité d'une justice bicentenaire*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, 2008, p. 121-136.

ne disposent pas des dispositions propres à celui-ci. Ainsi, ces militants trouvent dans l'engagement une forme de « réparation symbolique » et de réévaluation de l'image qu'ils ont qu'ils donnent d'eux-mêmes<sup>29</sup>. On voit bien là les effets de « rétribution » symbolique de l'engagement<sup>30</sup>, comme l'écrivait Daniel Gaxie, mais aussi, pour reprendre d'autres travaux du même auteur, l'idée que le sentiment de détenir des ressources produit de la compétence politique non seulement par les ressources elles-mêmes mais par le sentiment d'assurance et de réassurance que fournit le fait de les détenir<sup>31</sup>. C'est dire que l'engagement est susceptible de produire une légitimité sociale, pour les autres mais surtout pour soi-même, légitimité qui peut être considérée comme étant au cœur du processus de subjectivation.

#### 4. ENGAGEMENT MILITANT ET TRAVAIL INSTITUTIONNEL DE SUBJECTIVATION

Au-delà de ces enjeux liés aux savoirs militants, on peut insister sur une autre manière par laquelle l'engagement produit de la subjectivité, à travers l'usage de dispositifs particuliers. Dans ce cadre, le travail de subjectivation passe par un ensemble de disciplines, au sens où Michel Foucault utilise ce terme, en l'occurrence un ensemble de « techniques de soi »<sup>32</sup> qui permettent à l'individu « de devenir soi-même le sujet qui dit vrai et qui se trouve, par cette énonciation de la vérité, transfiguré par le fait qu'il dit vrai. »<sup>33</sup> Ces techniques de soi passent par l'écoute, la parole de soi ou encore l'écriture de soi et sur soi. C'est là une autre définition de la subjectivité, loin de l'image quelque peu enchantée du sujet cartésien et rationnel. Dans ces conditions, ce sont les « identités militantes et les laboratoires du moi » qu'il faut étudier, comme l'exprime parfaitement bien le sous-titre d'un ouvrage consacré au « sujet communiste. »<sup>34</sup> Deux exemples, très différents, permettront de saisir ces effets de subjectivation d'un type spécial par la mise en place de « techniques de soi. »

Le premier est celui de la mise en œuvre de pratiques de rédaction de biographies pour l'ensemble des militants communistes des années 1930 à 1960. Tous les militants souhaitant prendre des responsabilités dans les cellules locales ou nationales, ou encore candidater à des positions électorales, devaient rédiger une autobiographie. Dans celle-ci, ils devaient écrire l'histoire de leur vie, en réalité en la réécrivant pour montrer de quelle manière celle-ci était conforme aux préceptes de l'institution communiste<sup>35</sup>. Permettant aux cadres nationaux et éventuellement au Kormintern de vérifier la conformité de la biographie aux attentes du mouvement communiste, ce travail autobiographique avait donc d'abord une fonction de vérification, de surveillance disciplinaire et d'imposition d'une identification aux demandes du

---

<sup>29</sup> Cl. Poliak, *La vocation d'autodidacte*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1992, 253 p ; Claude Poliak, « Diplômes tardifs et titres honorifiques », in M. Millet et G. Moreau (dir.), *La société des diplômés*, Paris, La Dispute, 2011, p. 67-80.

<sup>30</sup> D. Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n° 1, p. 123-154.

<sup>31</sup> D. Gaxie, « Le cens caché: inégalités culturelles et ségrégation politique ».

<sup>32</sup> M. Foucault, « Les techniques de soi », in *Dits et écrits, 1954-1988. II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, p. 1602-1632.

<sup>33</sup> Michel Foucault, *L'herméneutique du sujet: cours au Collège de France (1981-1982)*, Paris, Gallimard : Le Seuil, 2001, p. 316.

<sup>34</sup> Cl. Pannetier et B. Pudal (dir.), *Le sujet communiste : identités militantes et laboratoires du « moi »*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 258 p.

<sup>35</sup> Cl. Pannetier et B. Pudal, « Écrire son autobiographie. les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939 », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1996, n° 23, p. 53-75.



Parti. Il constituait une forme de remise de soi, et finalement de production d'une subjectivité imposée par l'institution, loin donc des formes de réflexivité, de conscience de soi ou d'auto-analyse. Pour autant, Claude Pennefier et Bernard Pudal montrent aussi que par la bande, et comme pour toutes les injonctions institutionnelles, il existe des formes d'appropriation de ce dispositif autobiographique, d'usages obliques et hétérodoxes : certains militants ont clairement une vision très stratégique et instrumentale de cette activité, montrant ainsi leur distance à ce travail de disciplinarisation de la subjectivité ; d'autres au contraire en profitent pour réfléchir sur eux-mêmes et aller au-delà des demandes du Parti. C'est dire que même dans les configurations institutionnelles les plus directives, il existe une place pour la subjectivité des individus, pour un « quant-à soi », comme le montrait l'historien allemand Alf Lüdtke.<sup>36</sup>

Un second exemple, totalement différent, permettra de réfléchir encore aux formes d'injonction à la subjectivation que porte parfois l'activité militante. Dans le cadre d'un dispositif, organisé en France depuis 2002, appelé la validation des acquis de l'expérience (VAE), et qui consiste à permettre à des travailleurs de valider des diplômes dont le contenu correspond à des expériences professionnelles ou non professionnelles, des individus engagés ont tenté de faire reconnaître des expériences liées à leur activité militante<sup>37</sup>. Dans ce cadre, il se doivent là aussi de réaliser des techniques de soi, ici de rédiger un dossier les conduisant à montrer combien leurs activités militantes renvoient à tel ou tel aspect d'un diplôme. Pour cela, ils doivent donc rédiger une sorte d'autobiographie stratégique les conduisant à une réflexivité sur leurs pratiques professionnelles et militantes, et ayant pour objectif de faire « coller » ces pratiques aux attentes, réelles mais aussi supposées, des responsables de formation en charge de la validation du diplôme. On sait bien là encore à la fois l'injonction à la subjectivation mais aussi la possibilité d'usages « déviants » de ces injonctions vers une réflexion sur soi-même et une forme d'auto-analyse.

\*\*\*\*

Revenir sur les logiques pratiques de l'engagement permet de réfléchir d'une autre manière aux processus de production d'une subjectivité, en montrant, d'une manière apparemment paradoxale, que ce sont des formes collectives (des organisations, des dispositifs) qui produisent de la subjectivité. Étudier la façon dont les savoirs sont une des manières par lesquels les individus sont en mesure de faire preuve à la fois de réflexivité et de distance par rapport à eux-mêmes. C'est peut-être là que se définit le mieux, d'une manière qui n'est contradictoire qu'en apparence, la subjectivité.

---

<sup>36</sup> A. Lüdtke, « Ouvriers, Eigensinn et politique dans l'Allemagne du XXème siècle », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1996, n° 113, p. 91-101.

<sup>37</sup> Pour une analyse approfondie de ces questions, cf. L. Willemez, « La VAE militante, entre rescolarisation et transformations de l'engagement », in *Les dispositifs publics en action. Vers une sécurisation des parcours professionnels et personnels ?*, Paris, Éditions Liaisons, 2014, p. 127-140.